

4 LIEUX D'ACCUEIL ET DE CONSULTATIONS OUVERTS À TOUS

AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS

0 800 30 18 18*

(*appel gratuit depuis un poste fixe)

↳ CENTRE DE BOURGES

- 9 rue Fernault
18000 BOURGES
- 02 18 87 27 64 ■ cpef@departement18.fr

↳ CENTRE HOSPITALIER DE VIERZON

- 33 rue Léo-Mérigot
18100 VIERZON
- 02 48 52 34 56

↳ MAISON DÉPARTEMENTALE D'ACTION SOCIALE-NORD

- Place Chazereau
18700 AUBIGNY-sur-NÈRE
- 02 18 87 28 00

↳ MAISON DÉPARTEMENTALE D'ACTION SOCIALE-SUD

- 155 av. Jean-Giraudoux
18200 ST-AMAND-MONTROND
- 02 18 87 27 01



CENTRE DÉPARTEMENTAL DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE (CPEF)



Accueil, écoute,
conseil, sexualité,
contraception

NOUS

UNE ÉQUIPE QUALIFIÉE À VOTRE ÉCOUTE

- secrétaire
- médecin
- sage-femme
- conseillère conjugale
- assistante sociale
- psychologue

LE CENTRE DE PLANIFICATION: UN LIEU D'ACCUEIL, D'ÉCHANGES ET DE CONSEILS.



■ la contraception

choix et délivrance gratuite du mode de contraception adapté, prise en charge des contraceptions d'urgence...



■ la sexualité

suivi gynécologique, conseils de prévention, dépistage des infections sexuellement transmissibles, interruptions volontaires de grossesse...



■ la vie conjugale et familiale

conseils sur les relations dans le couple et/ou la famille...



■ un travail en réseau

mise en lien avec des professionnels hospitaliers et associatifs.

AVEC VOUS

Vous êtes **mineur**



« J'ai un petit ami mais mes parents ne le savent pas. J'ai besoin qu'on me prescrive une contraception mais je ne veux pas leur dire. Qui peut m'aider ? »

- Les consultations sont anonymes et sans accord parental. Une contraception adaptée peut vous y être prescrite en toute confidentialité.

Vous êtes **majeur** en situation de précarité



« J'ai 32 ans. Je suis sans ressources et sans couverture sociale. J'ai besoin de consulter un médecin pour ma contraception. Que faire ? »

- Le Département du Cher vous permet de bénéficier d'une consultation gratuite par un médecin ou une sage-femme au centre de planification.

Vous avez une **question**



« J'ai eu un rapport sexuel non protégé. Est-ce que je dois prendre la pilule du lendemain ? Comment cela se passe ? »

- Les médecins ou les sages-femmes sont à votre écoute et envisageront avec vous la prise d'une pilule du lendemain.

Vous avez un **problème**



« Nous n'avons pas mis de préservatif lors de notre dernier rapport sexuel. Que devons-nous faire ? »

- Le médecin ou la sage-femme vous proposera de réaliser gratuitement un dépistage des infections sexuellement transmissibles et vous donnera des conseils de prévention.

Vous avez besoin de **parler**



« Je pense être enceinte. J'ai peur d'en parler. »

- Des professionnels sont là pour dialoguer avec vous et vous accompagner quelle que soit votre décision de poursuivre ou d'interrompre votre grossesse.

Les consultations sont anonymes, avec ou sans accord parental, vous n'aurez rien à régler, les actes sont pris en charge par le Conseil départemental et la CPAM.